



Parcours e-Junior

Fiche conseils à destination des parents associée au parcours

LE RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

Parcours développé en collaboration avec TRALALERE, opérateur en France d'Internet sans Crainte, programme national de sensibilisation pour donner aux jeunes une meilleure maîtrise de leur vie numérique, soutenu par la Commission européenne.



LE RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

Certains espaces partagés, comme les réseaux sociaux, peuvent donner l'impression d'une certaine intimité. Mais Internet est un espace public sur lequel tout ce qui est publié est accessible à tout le monde. Bien que des lois existent pour protéger la vie privée, il faut savoir adopter les bons réflexes pour la protéger.

Les objectifs pédagogiques du parcours

Avec Sam, Zoé et Misso, les enfants vont :

- Connaître le principe du respect de la vie privée
- Repérer et prévenir les situations de non respect de la vie privée et de l'intimité de chacun
- Comprendre l'importance des lois

Les messages-clés

- Tu es la seule personne à décider des informations que tu partages, et avec qui.
- Il faut toujours faire attention aux informations personnelles que tu publies.
- Quand tu partages une photo, elle t'échappe et peut être partagée par quelqu'un d'autre.
- Sur Internet, il existe des lois pour protéger ta vie privée et ton intimité.

Quelques conseils pour accompagner les enfants

- **Les enfants partagent des photos d'eux et de leurs amis sur Internet.**
Que faire ? Réfléchir avant de poster une photo de soi ou de quelqu'un pour s'assurer qu'elle ne porte pas atteinte à la vie privée de la personne et que l'on a l'autorisation de la personne concernée pour la publier.
- **Sur les réseaux sociaux, les enfants partagent des informations sur leur quotidien, leurs activités, leurs goûts...**
Que faire ? Faire attention à ce qui est publié. Toutes les informations qui sont communiquées peuvent tomber entre les mains de mauvaises personnes. Ces personnes peuvent les utiliser pour causer du mal à la personne.
- **Les informations postées sur Internet et les réseaux sociaux peuvent être modifiées et republiées ailleurs, sans que l'on en ait conscience.**
Que faire ? Vérifier régulièrement ses traces en tapant son nom dans le moteur de recherche.

Pour aller plus loin

- **Le dossier Parentalité numérique du site Internet sans crainte**, le programme national de sensibilisation aux bons usages d'Internet : plein de conseils pour accompagner les parents
<https://www.internetsanscrainte.fr/dossiers/parentalite-numerique>
- **Le guide de la Famille Tout écran du Clemi**
<https://www.clemi.fr/fr/guide-famille/guide-pratique-la-famille-tout-ecran-1.html>

Activité de prolongement

Choisir un album photo familial et le regarder avec ses enfants. Pour chaque photo, leur demander s'ils voudraient les publier sur Internet et les réseaux sociaux. Les amener à faire la distinction entre les photos qui portent atteinte à la vie privée et celles qui peuvent être partagées en toute sécurité sur Internet.